



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cit  scolaire
Jean Pr vost

acad mie
Grenoble

 ducation
nationale

Villard-de-Lans, le 30 avril 2019,

Aux parents d' l ves de 3 me scolaris s
au coll ge Jean Pr vost par d rogation,

Objet : Inscription en seconde au lyc e Jean Pr vost

Coll ge Jean
Pr vost

Secr tariat

Affaire suivie par :
Magali Deruelle

T l phone :
04 76 95 14 41

T l copie :
04 76 95 19 98

M l :
ce.0382429j
@ac-grenoble.fr

Adresse :
BP 62
470 rue de Tintaine
38250 Villard-de-Lans

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolaris (e) au coll ge Jean Pr vost apr s avoir int gr  le coll ge par d rogation.

Dans le cas o  votre enfant souhaite poursuivre sa scolarit  au lyc e Jean Pr vost, j'attire votre attention sur le fait que le passage en classe de seconde entra ne administrativement un changement d' tablissement (passage du coll ge au lyc e).

De ce fait, si vous souhaitez que votre enfant int gre une classe de seconde au lyc e Jean Pr vost, **vous devez faire une demande de d rogation   la carte scolaire pour l'acc s en 2 de GT pour la rentr e 2019.**

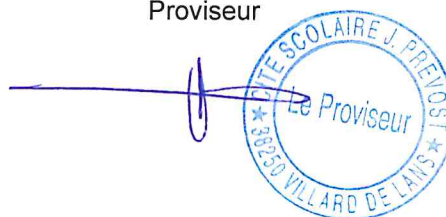
La demande est effectu e   l'aide d'un formulaire **  retirer** aupr s de Madame Deruelle, au secr tariat du coll ge, et **  retourner**  galement au secr tariat du coll ge le **vendredi 17 mai 2019 au plus tard.**

La demande de d rogation ne concerne pas les  l ves qui int greront le lyc e Jean Pr vost dans le cadre du Projet de Performance F d ral de la FFS (dans ce cas, la d rogation est automatique).

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 Jean-Christophe BECK

Proviseur



Copie :

- Mme Papaud, principale adjointe ; M. Peuillot, proviseur adjoint
- Mmes et M. les professeurs principaux de 3 me
- Mmes et M. les responsables des clubs sportifs